

## PERMANENCES À LA LOGE

- du lundi au vendredi inclus : 7:30 à 8:30 – 18:30 à 19:30
- le samedi : 11:00 à 12:00

Contacts : 05.61.32.17.29 — 06.16.47.21.82  
[contact.gardien@ranguel-marti.org](mailto:contact.gardien@ranguel-marti.org)

## VISITE HEBDOMADAIRE DU SYNDIC

Chaque mardi matin, Marc FRAYSSE vous reçoit à la conciergerie, de préférence de 9:00 à 9:30 et de 11:30 à 12:00

Entre ces horaires, il visite la résidence, rencontre les membres du Conseil Syndical et transmet des consignes à nos employés.

## JOINDRE LE SYNDIC FONCIA



### Gestionnaire :

Marc FRAYSSE — 06.23.26.00.66 — [marc.fraysse@foncia.com](mailto:marc.fraysse@foncia.com)

Assistante : Sarah MILAN – 05.61.12.50.51 - [sarah.milan@foncia.com](mailto:sarah.milan@foncia.com)

### Comptable :

Christelle SKINAZY — 05.62.26.93.06 — [christelle.skinazy@foncia.com](mailto:christelle.skinazy@foncia.com)

## LE CONSEIL SYNDICAL



En séance plénière, nous nous sommes mis d'accord sur la nécessité de lancer rapidement les travaux d'ITE (Isolation Thermique Extérieure) de nos immeubles.

Cela pour une bonne raison : les aides collectives et individuelles qui existent aujourd'hui risquent de ne pas durer dans le temps. Au mieux, ces travaux pourraient être votés par l'assemblée générale de 2025 et donc être réalisés à partir de mi 2026.

Compte tenu de la durée du chantier et du fait que les aides ne

sont payées qu'après, elles ne seront effectivement versées au mieux qu'en 2030.

Notez qu'avec le réchauffement climatique, l'isolation sera surtout intéressante l'été.

Conseil : si vous envoyez un courriel au syndic qui puisse intéresser la collectivité, n'oubliez pas de le mettre en copie au conseil syndical [contact.cs@ranguel-marti.org](mailto:contact.cs@ranguel-marti.org)

# Résidence Ranguel Michel Marti

[www.ranguel-marti.org](http://www.ranguel-marti.org)



Conseil Syndical

[contact.cs@ranguel-marti.org](mailto:contact.cs@ranguel-marti.org)

Bulletin

56

Le bulletin de tous les résidents, propriétaires et locataires.

## SATISFÉCIT

La copropriété Ranguel Michel Marti poursuit son amélioration grâce à l'effort financier consenti par l'ensemble des copropriétaires.

Les comptes sont sains car nous avons un faible pourcentage de personnes endettées.

Le conseil syndical reste vigilant auprès du syndic afin que cette situation positive perdure malgré les temps compliqués que nous traversons.

## LES BORNES ESCAMOTABLES

Après quelques incidents dans les 2 premiers mois, tout se passe au mieux maintenant.

**ATTENTION : Respectez impérativement les feux !**

**Feux au rouge = DANGER**

Vu le nombre de places limité, il n'est délivré qu'une seule télécommande par lot.

Chaque télécommande ouvre l'ensemble des bornes.

Pour tout dysfonctionnement, appeler la permanence **DIP**

**0800 94 08 46**

en indiquant bien le numéro de référence de la borne, étiquette collée sur le totem ou le boîtier de commande.



## Encore et toujours VOS ENCOMBRANTS

Prenez rendez-vous !

**Allo-Toulouse  
05.61.22.22.22 !**

### On s'adapte !

**Voici les coordonnées de  
la conciergerie :**

**43°34'25.92 N  
01°27'35.81 E**

**Dès lors, plus d'excuses  
pour la mise à jour de  
l'étiquetage de la boîte à  
lettres et de la vitrine de  
l'interphone !**

Chaque appartement est équipé d'un système de chauffage individuel électrique ou au gaz. L'occupant de l'appartement (locataire ou propriétaire) est responsable de l'entretien de cette installation.

**LA RÉVISION DE VOTRE CHAUDIÈRE À GAZ  
EST OBLIGATOIRE 1 FOIS PAR AN !!**

## INSÉCURITÉ

Vous êtes témoin d'agissements suspects ou violents :

- ♦ **Appelez le 17** en cas d'urgence absolue mettant en cause la vie de quelqu'un.
- ♦ **Appelez 05 61 22 22 22** en cas d'urgence relative de délinquance ordinaire.

La Police Nationale ou la Police Municipale interviendra.

**Une déclaration après les faits est improductive !**

## LOCAL À VÉLOS



Vous aurez peut-être remarqué ce local fermé sous le préau, devant le 9, rue Bougainville.

Ce local est accessible avec votre badge d'entrée d'immeuble.

Des plans inclinés ont été ajoutés aux escaliers pour vous faciliter l'accès.

Ce local peut accepter des petits véhicules électriques (type scooter) en fonction de la place.

Si la demande est conséquente, nous pourrions offrir à terme 70 places de vélos.

**TOUT VÉHICULE À MOTEUR THERMIQUE EST PROSCRIT.**

### Soyez curieux ! C'est nouveau !

**Tous les procès-verbaux de séances, tous  
les comptes-rendus des commissions de  
votre conseil syndical sont consultables  
sur le site [www.myfoncia.fr](http://www.myfoncia.fr)**

**Noubliez pas le tri de vos déchets !**